

**M. Mazankowski:** Et du comité parlementaire.

**M. Pepin:** Il a compris que je n'accepterais pas cette solution et que la solution que nous avons adoptée—un décret en conseil—était conforme aux dispositions de l'article 64 de la loi nationale sur les transports, alors il s'est essayé à nouveau en prétendant que la question devrait être renvoyée devant le comité permanent des transports jusqu'au 20 juin environ.

Il dit ce soir que nous devrions attendre d'avoir trouvé une formule miraculeuse pour rétablir les relations financières entre les chemins de fer et VIA Rail, c'est-à-dire un amendement à l'ordonnance d'établissement des coûts R63-13.

**M. Mazankowski:** On vous offre seulement une issue.

**M. Pepin:** Cela aussi prendrait du temps. Ensuite, le 13 juillet, il a dit que nous devrions attendre d'avoir réécrit la loi sur VIA Rail. Ce sont là quatre raisons d'attendre. Quand accomplit-on quoi que ce soit de cette façon?

**M. Mazankowski:** Ce sont des possibilités qui vous sont offertes. Faites votre choix.

**M. Pepin:** On ne peut rien faire de cette façon, et c'est pourquoi je suis venu ce soir pour parler vraiment du projet de loi sur VIA et dire à mon collègue, pour le reconforter, que je prends cette responsabilité très au sérieux. Je lui ai dit la dernière fois que je souhaitais un tel bill. J'en ai reçu les premières ébauches de mon ministère. Je suppose que lorsqu'il était à ma place, il a demandé à ses fonctionnaires de lui en rédiger un. Je n'en sais rien. Nous pourrions peut-être échanger nos notes à un moment donné. Nous pourrions au moins communiquer verbalement. Il arrivera un moment où je devrai faire un choix—et je suis tout à fait prêt à en parler avec mon prédécesseur—entre un bill long et un bill court. Cela comporterait deux parties, une sur les structures et l'autre plus dynamique. Je suis maintenant en train de faire établir le cadre général. Je devrais le présenter au cabinet au cours des prochains mois, mais je suis tout à fait disposé à en parler au comité permanent des transports.

**M. Mazankowski:** Mais d'ici là, il n'y aura plus de chemins de fer.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé.

● (2220)

L'ÉCONOMIE—ON DEMANDE D'ORDONNER AU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA DE FAIRE BAISSER LES TAUX D'INTÉRÊT

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur l'Orateur, le mercredi 14 octobre, j'ai demandé au ministre des Finances (M. MacEachen), au nom des électeurs de Spadina qui m'ont envoyé ici, s'il pouvait ordonner au gouverneur de la Banque du Canada d'abaisser les taux d'intérêt à un niveau tolérable. La réponse du ministre a été décevante. Il n'a fait que louer les vertus antiinflationnistes désormais dépassées des taux d'intérêt élevés. Espère-t-il toujours faire croire aux Canadiens qu'il va faire baisser les prix à la consommation en haussant le prix de l'argent à un niveau jamais vu afin de juguler l'inflation? C'était là la politique de l'ex-gouvernement conservateur, à savoir de concentrer le pouvoir d'achat dans les mains d'un petit nombre politique qui ne chante d'ailleurs qu'à ces quelques privilégiés.

C'est encore la politique des conservateurs car lorsque le chef de l'opposition officielle a posé des questions là-dessus la

### Ajournement

semaine dernière, il s'est bien gardé de demander que les taux d'intérêt soient diminués. Il n'a fait que demander une révision. Il a demandé des subsides pour les propriétaires de maison, plutôt qu'un nouveau taux d'intérêt et une nouvelle politique de placements qui assainirait notre économie.

Ce qui est décevant et nouveau, c'est que le gouvernement libéral, par l'entremise du ministre des Finances, adhère maintenant totalement à la théorie selon laquelle il faut rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres. Le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont trouvé que cette politique est vouée à l'échec.

Le taux d'inflation était de 10 p. 100 en 1977. En quatre ans, alors que celui-ci est passé de 10 à 13 p. 100, les taux d'intérêt ont grimpé de 12 à 15 à 18 à 20 p. 100 et plus. Ils n'avaient rien à voir avec le ralentissement de l'inflation.

Les nouveaux prix de l'énergie fixés par le gouvernement d'un tiers plus élevés que l'an dernier vont sûrement attiser encore l'inflation. Le ministre se décidera-t-il à agir si les taux d'intérêt montent à 25 ou 30 p. 100? La question est de savoir combien de temps nous pouvons attendre que la politique dogmatique du ministre vienne à bout de l'inflation. En fait, le remède est ici pire que le mal. Les taux d'intérêt élevés ne font pas tant diminuer la demande qu'ils ne paralysent la productivité et l'offre tout en aggravant l'inflation.

Le nombre officiel des chômeurs a fait un bond de 18 p. 100 pendant le seul mois de septembre. Cela revient à dire que 144,000 Canadiens et Canadiennes de plus n'ont pas la chance de faire un travail productif. Ce remède à l'inflation est-il du goût du ministre? Assurément, il n'est pas de celui des électeurs de Spadina.

Le nombre de faillites de petites entreprises a grimpé de 26 p. 100 au cours du même mois. Spadina est le principal centre de petites entreprises de l'Ontario, sinon du Canada. Nous y avons des magasins de détail, des boutiques de services spécialisés, des centaines de fabricants et de distributeurs de textiles et de vêtements, des imprimeries, des magasins de fournitures de bureau, des restaurants, des établissements d'amusement, et bien d'autres petites et moyennes entreprises. Le ministre s'enorgueillit-il de les acculer à la faillite à une cadence augmentée de 26 p. 100?

Nous avons, je dois l'avouer, bien peu de terres agricoles dans Spadina, mais nos citoyens aiment quand même manger. Le Syndicat national des cultivateurs nous dit que les cultivateurs consacrent non plus 15 mais 30 p. 100 de leur revenu aux frais de crédit. Il n'est donc pas étonnant que le prix des aliments augmente plus que tout autre élément du coût de la vie. Les banques prennent leur part avant que nous mangions.

Le ministre projette-t-il de mettre les aliments complètement hors d'atteinte des travailleurs canadiens? Ce serait peut-être un remède pour l'inflation, mais nous ne serions pas nombreux pour en profiter. Il existe, bien sûr, un petit groupe qui ne souffre pas. Les avoirs des cinq premières banques du Canada sont passés de 42 milliards de dollars en 1970 à 260 milliards en 1980: autrement dit, ils ont quintuplé. Leurs bénéfices sont passés de 362 millions de dollars en 1970 à 1,186 millions en 1980, soit une augmentation de 225 p. 100. Pendant cette période, le gouvernement libéral, dont le ministre des Finances (M. MacEachen) nous parle de ses conversations quotidiennes avec les banquiers, a généreusement ramené leur taux d'imposition effectif de 46 à 16 p. 100, soit moins que